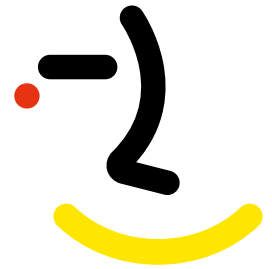


## FORMULAIRE D'ADHÉSION POUR LES HABITANTS DE LA MEL

Vous souhaitez souscrire à un abonnement 4/25ans, le reconduire ou simplement renouveler votre profil ? Vous êtes mineur et souhaitez souscrire au **titre moins de 18 ans** ? Suivez les différentes étapes du formulaire ou **connectez-vous sur [www.ilevia.fr](http://www.ilevia.fr)**.

NOUVEAU  
TITRE MOINS  
DE 18 ANS



Tarifs réservés aux habitants  
de la Métropole  
Européenne de Lille

### 1. MES COORDONNÉES

Merci de remplir en majuscules.

Civilité\*  Madame  Monsieur Date de naissance\*

Nom\*

Prénom\*

Numéro de carte Pass Pass

Adresse\* : Appartement  Etage

Bâtiment / Résidence

N° et Voie\*

Code postal\*  Commune\*

Email  @

Tél portable  Tél fixe

Si vous n'avez pas  
de carte Pass Pass,  
Téléchargez ou collez  
ici une photo  
sur toute la surface.

Ne pas agraffer  
Ne pas scotcher

Je souhaite recevoir par email : La newsletter d'ilévia  Les produits, services et offres commerciales de ses partenaires

Je ne souhaite pas recevoir les offres relatives aux produits et services d'ilévia : Par email  Par SMS  Par courrier  Par téléphone

### CONDITIONS ET MODALITÉS

Voir en dernière page

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente.  
 J'ai lu et j'accepte les modalités de traitement des données.

\* Champs obligatoires

DATE DE SIGNATURE :

SIGNATURE :

Si vous n'avez pas la possibilité de signer  
numériquement, merci d'inscrire vos initiales  
ci-dessous

### 2. CHOIX DE LA FORMULE



TARIFICATION  
SOCIALE

Voir page suivante >

#### JE CHOISIS MA FORMULE

- Je choisis l'abonnement permanent à 26,50€/mois<sup>(1)</sup> **par prélèvement.**
- Je choisis l'abonnement 10 mois à 26,50€/mois<sup>(1)</sup> valable du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin **par prélèvement.**
- Je choisis le **Titre gratuit moins de 18 ans.**
- Je choisis l'abonnement 10 mois à 265€<sup>(1)</sup> **au comptant** valable du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin.
- J'achèterai des abonnements mensuels à 31€/mois<sup>(1)</sup> ou des trajets par 10 à 12,25€<sup>(1)</sup> dans les points de vente ilévia.

(1) Tarifs au 1<sup>er</sup> août 2022

### 3. MES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Ce formulaire dûment complété.
- Une **pièce d'identité\*** avec photo (carte d'identité, passeport, carte de résident...).  
\*le livret de famille pour les mineurs qui n'ont pas de pièce d'identité.
- Un justificatif de domicile dans la **Métropole Européenne de Lille.**  
Ce justificatif doit être à votre nom et **dater de moins de 3 mois.**
- Un **RIB et le mandat de prélèvement** dûment rempli si vous réglez par prélèvement automatique.

#### EN + Si vous n'avez pas de carte Pass Pass personnelle :

- Une **photo d'identité récente** : format 3,5 cm x 4,1 cm, fond neutre, non utilisée, non scannée.
- 4€ pour les frais d'établissement de la carte (celle-ci est offerte en cas de souscription d'un abonnement 10 mois, annuel ou permanent).

# VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE LA TARIFICATION SOCIALE SI VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CAF EST INFÉRIEUR OU ÉGAL À 716€

## SÉLECTIONNEZ VOTRE ABONNEMENT ET LE MODE DE PAIEMENT

- ABONNEMENT ANNUEL (12 mois)  
 Prélèvement  
 Comptant (en 1 fois)
- ABONNEMENT 10 MOIS (septembre à juin)  
 Prélèvement  
 Comptant (en 1 fois)
- ABONNEMENT MENSUEL  
En vente dans l'ensemble  
des points de vente ilévia

## RETROUVEZ ICI LES TARIFS CORRESPONDANTS AUX TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL CAF

QF3 de 538€  
à 716€

13€25\*  
ou 159€ en 1 fois

13€25\*  
ou 132,50€ en 1 fois

15€50\*

QF2 de 375€  
à 537€

8€\*  
ou 96€ en 1 fois

8€\*  
ou 80€ en 1 fois

9€40\*

QF1 jusqu'à  
374€

3€30\*  
ou 39,60€ en 1 fois

3€30\*  
ou 33€ en 1 fois

3€90\*

\* Prix par mois/tarifs au 01/08/2022



**BON PLAN : Si vous avez moins de 18 ans, profitez du titre à 0€**

Pour vous abonner, vous devez fournir les pièces justificatives précisées en page 1 et les pièces justificatives mentionnées ci-dessous, en fonction de votre situation.

- > Si votre Quotient Familial CAF est compris entre 220€ et 716€ :**
  - Une attestation de paiement de la CAF datant de moins de 3 mois (délivrée en vous connectant sur [caf.fr](http://caf.fr)).**En + si vous ne figurez pas sur la liste des enfants à charge :**
  - La photocopie du livret de famille établissant la filiation (pages des parents et page vous concernant).
- > Si votre Quotient Familial CAF est inférieur ou égal à 219€ et que vous n'êtes pas autonome fiscalement :**
  - L'attestation de paiement CAF de moins de 3 mois du foyer fiscal dont vous dépendez.
  - La photocopie du livret de famille établissant la filiation (pages des parents et page vous concernant).
- > Si votre Quotient Familial CAF est inférieur ou égal à 219€ et que vous êtes autonome fiscalement :**
  - Votre avis d'imposition (dernière année fiscale connue).
  - Votre attestation de paiement CAF de moins de 3 mois.
- > Si vous n'êtes pas allocataire CAF :**
  - Téléchargez le formulaire de reconstitution du Quotient Familial CAF sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr) rubrique «Tarification Sociale».

**ATTENTION :** Ces documents vous seront aussi demandés avant toute souscription à un abonnement longue durée (10 mois, annuel).

Une fausse déclaration ou falsification de documents de la part de l'utilisateur entraînera une annulation des droits à la tarification sociale pour une durée de 2 ans.

## 4. COMMENT PAYER MON ABONNEMENT LONGUE DURÉE ?

- **Par chèque au comptant ou prélèvement mensuel :** en Agences ilévia ou par courrier
- **En espèces ou par Carte Bancaire :** en Agences ilévia
- **Par prélèvement mensuel :** sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr)

Pour régler par prélèvement, remplissez le mandat SEPA ci-contre et l'encadré ci-dessous :

### Coordonnées du payeur :

Madame  Monsieur  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....

### Signature du payeur

Si vous n'avez pas la possibilité de signer numériquement, merci d'inscrire vos initiales ci-dessous





## 5. COMMENT TRANSMETTRE MON DOSSIER ?



### Par courrier

ilévia 4-25 ans - BP 51009  
59701 Marcq-en-Barœul cedex



### En Agences ilévia

Retrouvez la liste de nos Agences  
sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr)

## BON À SAVOIR

### 1 QU'EST-CE QUE L'ABONNEMENT LONGUE DURÉE 4-25 ANS ?

C'est un abonnement de 10 mois, annuel ou permanent permettant de voyager librement sur les lignes de transports en commun de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et en TER à l'intérieur du périmètre de la MEL.

### 2 QUI PEUT S'ABONNER ?

Pour s'abonner, il faut habiter la MEL et :

- Pour l'abonnement 10 mois : avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2022.
- Pour l'abonnement 10 mois QF : avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2022 et un Quotient Familial CAF inférieur à 716€.
- Pour l'abonnement Annuel QF : avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> jour de l'abonnement et un Quotient Familial CAF inférieur à 716€.
- Pour l'abonnement Permanent avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> jour de l'abonnement.

### 3 COMMENT FONCTIONNE L'ABONNEMENT LONGUE DURÉE 4-25 ANS ?

Il doit être chargé sur une carte Pass Pass personnelle avec photo.

- L'abonnement 10 mois est valable de septembre à fin juin. Il peut être réglé au comptant ou en 10 prélèvements.
- L'abonnement annuel est valable 12 mois. Il commence toujours le premier jour du mois. Il peut être réglé au comptant ou en 12 prélèvements.
- L'abonnement permanent par prélèvement est un engagement minimum de 12 mois. Il est valable jusqu'à la fin du mois du 26<sup>ème</sup> anniversaire de l'abonné.

### 4 QUAND PEUT-ON S'ABONNER ?

À partir du 22 juin et au plus tard le 7 octobre pour l'abonnement 10 mois. Avant le 20 du mois précédent le 1<sup>er</sup> mois d'utilisation pour l'abonnement annuel et pour l'abonnement permanent.

### 5 QU'EST-CE QUE LA GRATUITÉ DES MOINS DE 18 ANS ?

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toute personne âgée de moins de 18 ans résidant sur le territoire de la MEL pourra voyager gratuitement dans les Transports en commun ilévia.

Pour en bénéficier, il faut être porteur d'une carte Pass Pass personnalisée (4 €) chargée d'un profil 4-25 ans et du titre moins de 18 ans. La validation de la carte est obligatoire pour voyager en règle sur le réseau. Le titre moins de 18 ans ne permet pas de voyager en TER.

### 6 QUE DOIT-ON FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE PERSONNELLE ?

Envoyez un justificatif de domicile à votre nom, prénom, nouvelle adresse et le numéro de votre carte Pass Pass personnelle par courrier à ilévia – BP 51009 – 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex ou par e-mail : [contact@ilevia.fr](mailto:contact@ilevia.fr).

### 7 QUE DOIT-ON FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE ?

En cas de perte ou de vol de votre carte, veuillez vous présenter en Agences ilévia personnellement, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de 8€.

### 8 QUE DOIT-ON FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT DE NUMÉRO DE COMPTE OU DE BANQUE ?

Vous devez remplir un nouveau formulaire d'inscription disponible sur internet, par courrier, en Agences ilévia ou en appelant au 03 20 40 40 40 (prix d'un appel local). Sur ce formulaire, cochez la case "changement de domicile bancaire" et envoyez-le, accompagné d'un RIB et du mandat de prélèvement signé, avant le 20 du mois précédant le prélèvement à : ilévia 4/25 ans - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex.

### 9 COMMENT RÉSILIER SON ABONNEMENT ?

L'abonnement 10 mois ou annuel, et l'abonnement Permanent durant l'engagement minimum de 12 mois, ne peuvent être résiliés que lorsque vous ne pouvez plus utiliser votre titre, et ce, pour des motifs spécifiques consultables dans les conditions générales d'utilisation. L'abonnement permanent, à l'issue de la période d'engagement minimum de 12 mois, peut être résilié à condition que ilévia soit prévenu, par courrier ou par email, avant le 20 du dernier mois d'utilisation. La demande de résiliation doit être adressée à ilévia - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex ou à [contact@ilevia.fr](mailto:contact@ilevia.fr).

### 10 PUIS-JE SUSPENDRE MON ABONNEMENT ?

Les abonnements 10 mois et annuels ne peuvent être suspendus. La suspension d'un abonnement permanent n'est possible qu'une seule fois et pour une durée de 2 mois maximum sur une période de 12 mois et à condition que ilévia soit prévenu, par courrier ou par email, avant le 20 du dernier mois d'utilisation. La demande de suspension doit être adressée à ilévia - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex ou à [contact@ilevia.fr](mailto:contact@ilevia.fr).

### 11 EN CAS D'IMPAYÉ :

En cas d'impayé ou d'interruption des prélèvements mensuels du fait du client, celui-ci s'engage à régler directement au service comptabilité ilévia, le montant du ou des mois dont il est redevable, par carte bancaire ou chèque bancaire, ce montant sera majoré de frais de gestion s'élevant à 8€. En cas de litige de paiement, et si le règlement n'est pas effectué dans les 15 jours suivant la relance, ilévia se réserve le droit de bloquer la carte personnelle et d'inscrire le porteur de la carte sur une liste d'opposition.

#### MÉDIATION :

La médiation est un service de recours. Il s'adresse aux clients qui ne sont pas satisfaits de la réponse reçue après une réclamation. Grâce à la médiation, les clients peuvent obtenir un second avis.

Indépendant et impartial, le Médiateur Tourisme et Voyage (<http://www.mtvtravel.com>) est chargé de rapprocher les points de vue. L'avis est cependant consultatif et pourra être refusé par l'une ou l'autre des parties. Le médiateur peut être saisi à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80303 – 75823 PARIS cedex 17. Le traitement des dossiers est confidentiel et la saisine du médiateur est gratuite.

**Les conditions de vente et d'utilisation et la politique de confidentialité sont consultables sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr) et en Agence ilévia.**

#### TRAITEMENT DES DONNÉES

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion de la relation client. Ces données sont destinées à Keolis Lille Métropole, exploitant du réseau ilévia, responsable de traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses prestataires ou partenaires commerciaux. Vos données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité, disponible sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr). Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par e-mail à [dpo@ilevia.fr](mailto:dpo@ilevia.fr) ou par courrier à ilévia - BP 51009 - 59701 MARCQ-EN-BARŒUL cedex.

#### VERSION "DÉCLARATIVE" DE LA CARTE PERSONNELLE

Pour les clients qui souhaitent une protection supplémentaire concernant leurs données personnelles, il existe une version "déclarative" de la carte personnelle. Elle supprime toutes les données personnelles du système. À noter qu'avec cette version, les services suivants ne sont pas compatibles : les prélèvements bancaires (abonnement permanent, 10 mois ou annuel), les services V'lille et le SAV en cas de perte ou de vol. Les chargements et rechargements sont possibles via tous les points de vente sauf internet. Cette version est disponible uniquement en Agences ilévia.